

colorchecker CLASSIC



xrite



DEPARTEMENT
DE LA
CHARENTE-INFERIEURE.

LIBERTÉ.



ÉGALITÉ.

Clanton Juge de pais

Canton de Matha

N^o. 149.

EXTRAIT DES REGISTRES DE LA
SOUS-PRÉFECTURE de l'Arrondissement
Communal de Saint-Jean-d'Angély.

Multiplication

Aujourd'hui vers midi au dit de la Noye a une heure du
matin le fonctionnaire faisant partie des Maire de la table
de Notabilité communale seuss au Hotel de la Sous-préfecture
il a été par lui procédé au dépouillement des votes de
différents seris de l'arrondissement

De ce dépouillement il résulte

L. Bernard 2^e suff.

Par rapport au Canton de Matha que sur 2071 Suffrages le
Citoyen Bernard vainqueur de son concurrent a obtenu 134 ce qui
a permis a ce dernier de remporter la victoire sur la liste
après les Citoyens Sigaud et Bouther, En conséquence il a été reconnu
Et Notamment le second Suffisant Juge de pais du Canton de
Matha

De tout quoi il a été dressé le present procès verbal qui a été
signé par le fonctionnaire susdit & suivent les signatures

Pour l'Etat conforme

Le Sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély



Duress

[Large handwritten flourish]

1793



LA SOCIÉTÉ DES ÉCRIVAINS DE LA
Généralité de Paris
Commissaire de la République

1793
1793
1793
1793
1793

[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]

[Large handwritten signature]





